

82

Tarn-et-Garonne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Le CAUE 82

des conseils d'architecture

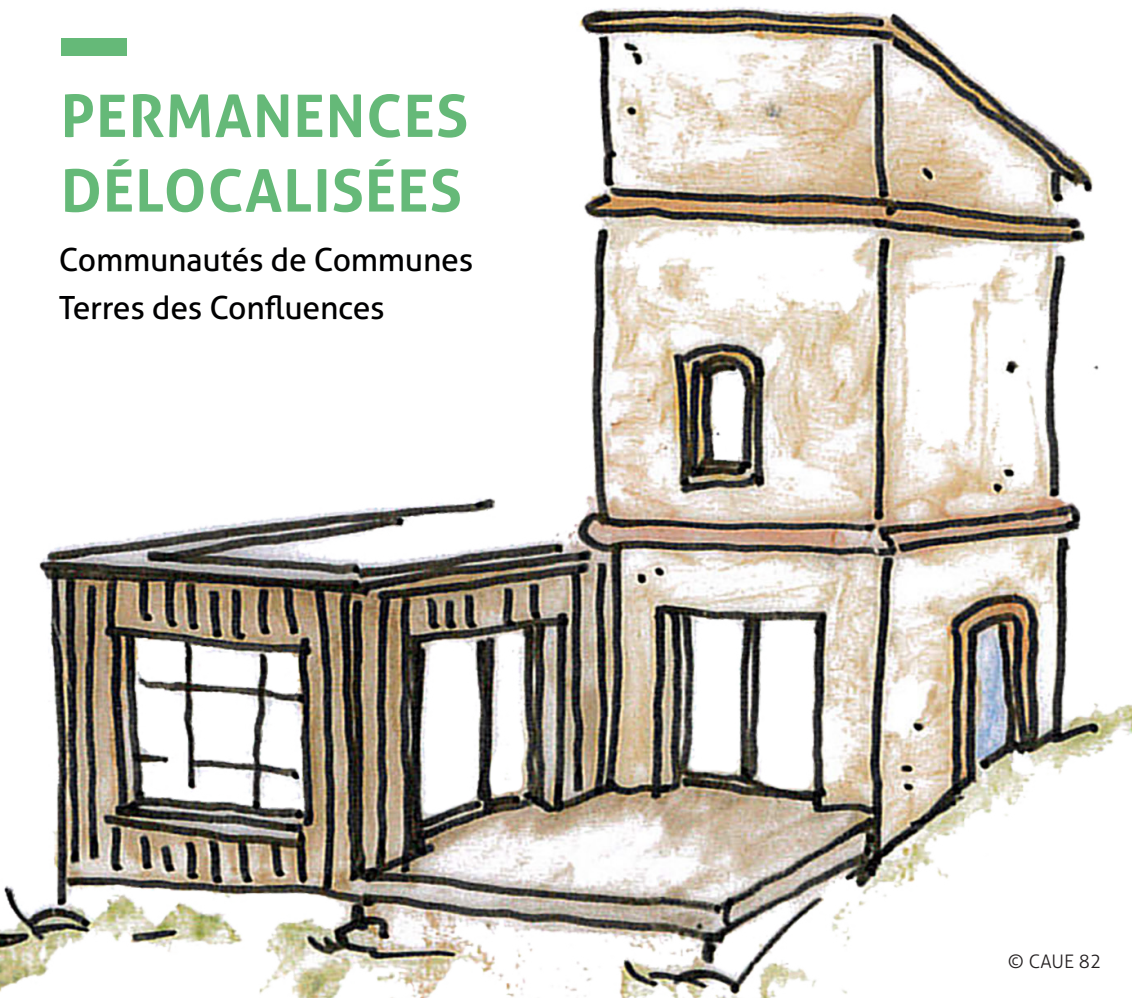
pour construire ou
rénover votre logement

sur rendez-vous au

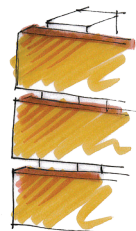
05 63 03 80 88

PERMANENCES DÉLOCALISÉES

Communautés de Communes
Terres des Confluences



Vous souhaitez construire, aménager ou rénover votre habitation, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Tarn-et-Garonne peut vous aider ! La Permanence-Conseil est un service accessible sur rendez-vous.



Un conseil dispensé par un architecte

Un architecte-conseiller vous guide dans votre projet, qu'il soit au stade de l'acquisition du terrain ou de sa concrétisation avant l'élaboration de la demande préalable ou dépôt du permis de construire. Ce conseil est financé par la taxe d'aménagement que le Conseil départemental reverse au CAUE.

Une aide à la décision simplifiée et objective

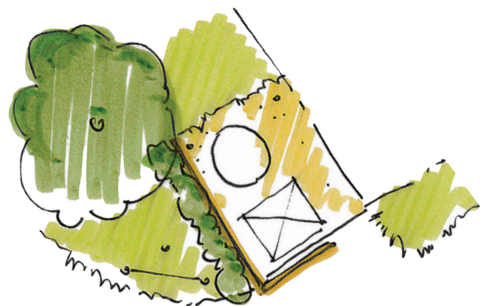
La consultation vous permettra d'évaluer la pertinence de votre projet et, au besoin, l'architecte vous suggérera des alternatives ou solutions complémentaires.

Ce dialogue permettra d'évaluer le contexte (aspects environnementaux, exposition, vues...), le cadre réglementaire, le projet (confort d'usage, surfaces, volumétrie, exigences budgétaires), la technique (choix appropriés, réduction des coûts énergétiques) et les démarches administratives.

Contactez-nous

05 63 03 80 88

caue82@ledepartement82.fr



Bien préparer son rendez-vous !

Pour un conseil optimisé, il est préférable de préparer votre rendez-vous. Si vous le pouvez, munissez-vous de tous les éléments relatifs à votre projet comme par exemple :

- Photographies** du site
- Les éléments** qui permettront une meilleure **compréhension** du projet
- Plan cadastral** (vue de la parcelle)
- Plans ou croquis** de votre projet (même à main levée)
- La réglementation en vigueur applicable sur votre parcelle** (Plan Local d'Urbanisme) pour identifier les contraintes réglementaires...

Agenda des permanences

Communauté de Communes Terres des Confluences

636, rue des Confluences, Castelsarrasin.
Le 1^{er} jeudi après-midi du mois.

Le saviez-vous ?

Le CAUE propose chaque semaine, à Montauban, des permanences en architecture et en paysage.
Contactez-nous !